

Punaise de lit

Août 2018

IDENTIFICATION ET CARACTÉRISTIQUES	1
DOMMAGE ET PRÉVENTION	2
CONTRÔLE AVEC PESTICIDES.....	2
UN RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'UTILISATION DE PESTICIDES.....	3
RÉFÉRENCES.....	4



Source : Piotr Naskrecki, Centers for Disease Control and Prevention, 2006

Tous peuvent être aux prises avec une infestation de punaises de lit, que ce soit dans les maisons unifamiliales, les garderies ou les immeubles locatifs. Les façons dont elles peuvent survenir sont multiples. Elles peuvent, par exemple, se produire au retour d'un voyage ou à la suite d'un déménagement.

Il existe des mesures de prévention, mais des infestations peuvent néanmoins survenir. Dans de tels cas, des mesures de détection et de contrôle doivent être entreprises. Le recours aux pesticides pourrait faire partie des moyens envisagés.

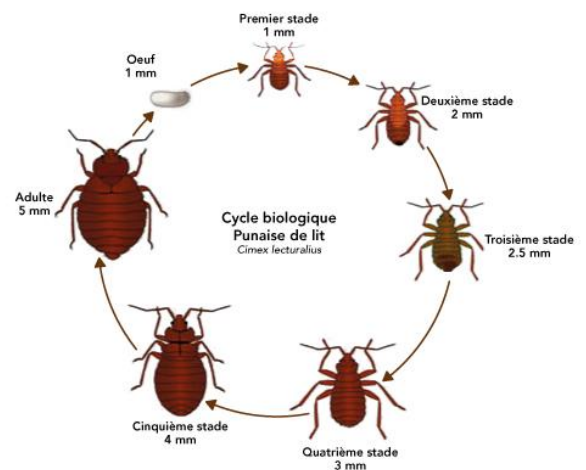
Identification et caractéristiques

La punaise de lit (*Cimex lectularius*) est un insecte de quelques millimètres de longueur, visible à l'œil nu. Brune et de forme aplatie, elle se gonfle légèrement et prend une teinte plus foncée après s'être alimentée du sang de l'être humain.

La punaise de lit est un insecte à métamorphose incomplète. Les femelles adultes pondent de 2 à 5 œufs par jour, soit entre 300 et 500 œufs au cours de leur vie. La nymphe ressemble à l'insecte adulte, mais en plus petit et de couleur jaune-blanc. Elle se nourrit de sang comme l'adulte. La nymphe passe à l'état adulte après 4 à 6 semaines environ. La durée de vie moyenne des adultes varie entre 10 et 12 mois.

La punaise adulte se caractérise par :

- un appareil buccal de type piqueur-suceur;
- deux paires d'ailes, dont les ailes postérieures sont membraneuses alors que les antérieures sont partiellement cornées;
- des antennes longues.



Reproduction intégrale de l'adaptation et de la traduction faites par le MSSS de l'œuvre originale dont la source et l'auteur sont : Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

Comme son nom l'indique, elle peut se retrouver dans les lits, plus particulièrement dans les fentes et les coutures des matelas, mais également dans les tapis, les vêtements, les meubles et d'autres effets personnels. Surtout active la nuit, elle se nourrit sur les membres exposés des humains ce qui peut provoquer des boursoufflures rouges et entraîner des démangeaisons. Certaines personnes n'ont aucune réaction, mais d'autres réagissent plus vivement.

Domage et prévention

En premier lieu, pour vous aider à mieux comprendre l'insecte, ses effets possibles sur votre santé, et la façon de prévenir ou de réagir à une infestation, de nombreuses ressources existent. Vous pouvez tout d'abord vous renseigner en consultant :

- La [rubrique sur les punaises de lit](#) du Portail santé mieux-être;
- La [rubrique sur les punaises de lit](#) de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et son feuillet *Trucs et astuces*;
- La [section sur la punaise de lit](#) du Portail Santé Montréal;
- Le [site consacré à la punaise de lit](#) de la Ville de Montréal;
- La [publication sur la punaise de lit](#) de l'Institut national de santé publique du Québec;
- La [rubrique portant sur la punaise de lit](#) du site Web Canadiens en santé.

Vous pouvez ensuite envisager le recours aux services d'une entreprise de gestion parasitaire. Dans ce cas, la rubrique [Comment choisir une entreprise de gestion parasitaire?](#) vous apprendra notamment que les entreprises de gestion parasitaire faisant l'usage de pesticides doivent être titulaires d'un permis et qu'elles doivent avoir à leur emploi une personne titulaire d'un certificat pour l'utilisation de pesticides.



Punaise de lit se nourrissant de sang

Source : Piotr Naskrecki, Centers for Disease Control and Prevention, 2006

Contrôle avec pesticides

Dans toutes circonstances, la préparation des lieux est une étape primordiale pour assurer votre sécurité et pour maximiser l'efficacité des interventions.

- Déplacez les meubles pour faciliter l'accès aux endroits où des interventions sont prévues.
- Nettoyez les endroits propices à la propagation de l'organisme nuisible.
- Placez vos vêtements dans des sacs de plastique.
- Passez l'aspirateur en profondeur et jetez les sacs de façon adéquate après usage.

Les entreprises de gestion parasitaire offrant un service professionnel vous indiqueront les procédures de préparation, suivez-les. Elles pourront par la suite procéder adéquatement aux interventions.

Dans le cas où des pesticides sont utilisés, certaines règles doivent être respectées. Les rubriques [La réglementation sur les permis et certificats en bref](#) et [Protégez la santé et l'environnement en gestion parasitaire](#) donnent plus de détails sur l'encadrement en matière de pesticides.

Garderies et établissements scolaires

En règle générale, seuls les biopesticides ou des pesticides contenant un des ingrédients actifs mentionnés à l'annexe II du [Code de gestion des pesticides](#) doivent être appliqués dans les garderies ou les établissements scolaires. Leur application doit s'effectuer en dehors des périodes de services de garde ou de services éducatifs, et un délai d'au moins huit heures doit être respecté avant la reprise des services ou des activités à l'extérieur.

Les ingrédients actifs pour contrôler les punaises de lit sont les suivants :

- Dioxyde de silicium (terre à diatomées)
- Cyfluthrine

Les punaises de lit peuvent être contrôlées avec des pesticides homologués contenant du **dioxyde de silicium** (terre diatomée), un ingrédient actif mentionné à l'annexe II du Code de gestion des pesticides. Présenté sous la forme d'une fine poudre, il agit sur une longue période, car il a une action déshydratante sur l'insecte, ce qui entraîne sa mort. Le produit demeure actif aussi longtemps qu'il reste sec.

Lorsque le problème persiste plus de sept jours à la suite de l'application de biopesticides ou de ceux mentionnés à l'annexe II, tel que le dioxyde de silicium, on peut recourir à un pesticide contenant de la **cyfluthrine**, un ingrédient actif autorisé par l'article 32.1 du Code de gestion des pesticides. Seul un professionnel en gestion parasitaire, titulaire d'un permis de sous-catégorie C5 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, peut l'appliquer. Le recours à cet ingrédient actif exige la production d'un avis au moins 24 heures avant l'application. Cet avis doit informer l'administration des motifs justifiant l'application, indiquer le numéro d'homologation du pesticide et préciser la date et l'heure projetées de l'opération. Son application doit s'effectuer en dehors des périodes de services de garde ou de services éducatifs, et un délai d'au moins 12 heures doit être respecté avant la reprise des services ou des activités à l'extérieur.

Pour en savoir plus sur les règles relatives à l'utilisation des pesticides dans les lieux fréquentés par les enfants, veuillez consulter [Protéger la santé et l'environnement dans les centres de la petite enfance et les écoles](#).

Noms commerciaux des pesticides de la [classe 3](#) et des [classes 4 et 5](#) autorisés dans les garderies et les établissements scolaires

Un rappel de quelques règles d'utilisation de pesticides...

L'entreprise de gestion parasitaire doit être titulaire d'un permis de travaux rémunérés (catégorie C), sous-catégorie C5 « Application pour extermination ». La personne employée par l'entreprise doit être titulaire d'un certificat pour l'application des pesticides (catégorie CD), sous-catégorie CD5, « Certificat pour extermination » ou, sur les lieux où l'activité est effectuée, travailler sous la surveillance d'un certifié.

La préparation et l'application d'un pesticide doivent s'effectuer conformément aux instructions du fabricant fournies sur l'étiquette. En cas de divergence entre une instruction de l'étiquette et le Code de gestion des pesticides, **la plus contraignante s'applique**. Cela contribue à votre sécurité et à l'efficacité du traitement. L'étiquette indique notamment :

- Le ou les organismes contre lesquels on peut l'utiliser;
- L'endroit où il peut être utilisé;
- La dose prescrite;
- Le délai à respecter avant d'entrer en contact avec la zone ou l'objet traité.

Aucune personne autre que celle participant à l'application ne doit être présente sur les lieux et ne doit être exposée au pesticide.

Toutes les mesures nécessaires doivent être prises afin d'éviter de contaminer une surface ou un objet qui ne doit pas être traité.

Aucun animal de compagnie ne doit être exposé au pesticide; tenez les animaux domestiques éloignés des lieux lors du traitement. Par exemple, recouvrez les aquariums avant une pulvérisation.

Toutes les ouvertures par lesquelles le pesticide est susceptible de s'infiltrer à l'intérieur d'un bâtiment doivent être fermées lorsque le pesticide est appliqué à l'extérieur.

Il est interdit d'effectuer un traitement aérosol de pesticides au moyen d'un brumisateur (aussi appelé « *fogger* ») à l'intérieur d'un bâtiment qui sert d'habitation. Les bonbonnes pressurisées à utilisation unique sont toutefois permises.

Références

ESPACE POUR LA VIE, *Punaises des lits*, Montréal (Québec), <http://espacepouurlavie.ca/insectes-arthropodes/punaises-des-lits>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Punaises de lit*, <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-environnementale/punaises-de-lit/>

Pesticides faits maison

Contrairement aux pesticides dûment homologués, les pesticides faits maison ne font pas l'objet d'une évaluation scientifique et n'ont pas de mode d'emploi garantissant une utilisation sécuritaire et le résultat escompté. Certains pesticides faits maison, tels que ceux nécessitant une cuisson, peuvent représenter un risque pour l'environnement et pour la santé. Pour en savoir plus, visitez le site Web du gouvernement du Canada, [Pesticides faits maison](#).

Achat de pesticides en ligne

Depuis quelques années, un nombre croissant de propriétaires et de jardiniers se tourne vers le web afin de se procurer des pesticides pour usage à la maison et au jardin. Les consommateurs achetant des pesticides en ligne doivent être prudents, puisque ceux-ci ne sont pas nécessairement approuvés au Canada.

Tout pesticide utilisé ou vendu au Canada doit faire l'objet d'une évaluation scientifique visant à confirmer qu'il ne posera pas de risque inacceptable pour la santé humaine ou l'environnement s'il est utilisé conformément au mode d'emploi qui apparaît sur son étiquette. L'utilisation d'un pesticide non homologué peut présenter des risques.

Les propriétaires et jardiniers doivent donc acheter uniquement les produits dont l'étiquette porte un [numéro d'homologation](#), en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ceux-ci doivent lire et suivre attentivement le mode d'emploi sur l'étiquette.